

III. La commission que Mr. de Mareshall, Conseiller d'Ambassade du Roi de Prusse, est venu exécuter à *Madrid*, a eu en effet pour objet, ainsi qu'on l'a déjà marqué, d'y négocier une Convention par rapport au commerce des Etats de Sa Majesté Prussienne; mais cette Convention n'a pas encore reçu la signature. On a donc prématurément annoncé, le mois dernier, la conclusion de cette affaire. Elle a été renvoyée jusqu'à ce qu'on eut reçu certains éclaircissemens qui ont paru nécessaires pour se mettre en règle par rapport au commerce des toiles de *Silésie*. Mr. de Mareshall a remis, en conformité, un projet à la Cour, qui l'a reçu très-favorablement: & l'on ne doute pas qu'il ne soit approuvé après le retour d'un Courier, qui a été dépêché à *Berlin*.

IV. Sur le fait des déprédations, la Cour a fait faire à celle de *Londres*, des représentations qui vont contre la façon trop arbitraire dont il lui paroît que l'Amiral Knowles en agit dans ses procédures à l'égard des Armateurs Espagnols, qui se trouvent dans le cas d'être arrêtés par les Vaisseaux de son Escadre. Comme la Cour Britannique ne cherche qu'à s'unir une bonne fois avec l'Espagne quant à la navigation libre des Anglois dans l'Amérique Espagnole, mais dont la négociation ne se termine cependant pas, elle a fait répondre d'abord, par Mr. Keene, son Ambassadeur, qu'elle avoit pourvû à prévenir toutes plaintes à ce sujet, en ordonnant à l'Amiral Knowles de procéder dans ces sortes d'affaires avec la plus exacte circonspection, & de ne traiter comme pirates que les Navires qui abussent du pavillon d'Espagne, sans être munis de Commissions, & qui, par cette raison, ne méritoient